

En cas de questions:



Contact:

Tessy MERSCH – Éducatrice graduée

tessy.mersch@ljbm.lu

Bureau : B108

Tél. : 26 31 40 - 227

Lycée Josy Barthel Mamer
Classe de remédiation
2, rue Gaston Thorn
L-8268 Mamer
Tél. : 26 31 40 - 227
tessy.mersch@ljbm.lu

Classe de remédiation



Projet préventif contre le décrochage scolaire



Équipe multiprofessionnelle

David NICOLAY - Coordination

Alexandra MAERZ – Régente, professeur d'allemand

Anouk MEYER – Professeur de français

Laurent DENY – Professeur de mathématiques

Maurizio DI STASI – Professeur d'info

Carlo FINZI – Professeur de sciences naturelles

Marc KREMER – Professeur d'éducation physique

Tessy MERSCH – Éducatrice graduée, tutrice des élèves

Josyane GREGORIUS – Psychologue (SPOS)

Concept



Raisons d'admission

La classe de remédiation s'adresse aux élèves du cycle inférieur (classique et technique) qui se trouvent en difficulté et qui risquent un décrochage scolaire:

- Oublis répétés des devoirs à domicile
- Oublis répétés du matériel scolaire
- Refus de travail et d'exécuter des ordres
- Manque d'ambitions scolaires
- Ponctualité
- Comportement inadéquat en classe

Objectifs

- Eviter le décrochage scolaire
- Remédier aux difficultés
- Moins d'absences
- Moins d'oublis
- Une bonne réintégration dans la classe d'origine

Approche individualisée

☞ A chaque élève est attribué une éducatrice graduée référente qui doit servir d'interlocuteur privilégié entre l'élève et les autres enseignants, notamment lorsqu'il doit réintégrer sa classe d'origine.

☞ A chaque élève est attribué un psychologue de notre SPOS (Service de Psychologie et d'Orientation Scolaire)

☞ Les élèves et notre équipe multi-professionnelle travaillent ensemble pendant plusieurs semaines, ensuite les élèves réintègrent leurs classes.

☞ Pour pouvoir envisager une amélioration adéquate de la situation scolaire et personnelle de l'élève, notre équipe conduit les parents et l'élève vers des services extérieurs (SDIP, ONE, etc.) qui peuvent analyser la situation dans son intégralité.

☞ Notre équipe tente aussi de mettre en œuvre des projets pédagogiques afin de guider l'élève vers une meilleure estime de soi.

Méthodes de travail

- L'activité « **Léieren Léieren** » (« apprendre à apprendre ») est facultative et aura lieu après les cours normaux, c'est-à-dire à partir de 14h20 jusqu'à 15h10 ou en cas de besoin jusqu'à 16h00. Ici, les élèves peuvent faire leurs devoirs à domicile ou réviser la nouvelle matière. L'éducatrice graduée référente sera présente pour les accompagner dans leurs démarches d'apprentissage.

- Le **rattrapage** est une mesure obligatoire qui s'applique aux élèves qui:

- ☞ Oublient leur matériel scolaire
- ☞ Oublient leurs devoirs à domicile
- ☞ Viennent trop tard
- ☞ Montrent un comportement inadéquat

Le rattrapage aura lieu à partir de 14h20 pour une durée indéterminée. Ces élèves doivent copier un texte. Ils seront libérés dès qu'ils ont terminé leur punition.